



## **Evaluation des collégiens.**

Lundi 6 février 2017, le SNES-FSU, le SNEP-FSU, SNFOLC et l'UNSA (SE et SNPDEN) étaient présents à ce groupe de travail dans lequel l'administration était représentée par le DASEN du Vaucluse, le secrétariat général du Rectorat, la DAFIP, la DAN, la DATSI et les doyens de l'inspection.

Cette rencontre s'est déroulée à la demande du SNES FSU dans le cadre du dernier CTA, afin de clarifier les évolutions et les enjeux liés à l'évaluation des élèves en collège dans le cadre de la mise en place des programmes curriculaires et du nouveau brevet des collèges car les discours tenus dans les établissements sont parfois très injonctifs quant aux pratiques pédagogiques et au système de saisie du LSU.

**L'administration a précisé le calendrier de mise en œuvre** des modifications liées à la mise en place du LSU dans l'académie : un calendrier contraint pour lequel l'administration a prévu une formation à différents niveaux. Le 19 janvier dernier a rassemblé les chefs d'établissement pour une réunion d'information et d'explication des enjeux de l'évaluation dans le cadre de la mise en œuvre du LSU. Elle sera complétée par une demi-journée sur l'utilisation technique du LSU. Une journée complète a été prévue pour l'information des équipes : 1/2 journée propre à l'établissement et 1/2 journée encadrée par les IPR référents. L'administration a insisté sur le fait qu'elle tenait à ce que l'entrée sur la question de l'évaluation soit pédagogique et non technique par rapport à la plate forme LSU.

**Dans un second temps, cette rencontre été l'occasion d'une clarification du cadre** dans lequel s'inscrivent les nouvelles procédures d'évaluation mais aussi de l'usage du vocabulaire qui entraîne de nombreuses confusions entre ancien et nouveau socle :

Le nouveau Socle de connaissance, de compétences de connaissances et de culture propose une déclinaison disciplinaire des compétences, à l'opposé du Socle Fillon qui avait voulu imposer la transversalité des compétences via le Livret Personnel de Compétence et sa validation. Il n'y a donc plus d'évaluation par compétences (déclinaisons de toutes les compétences à valider) ni de validation des compétences (acquis/non acquis).

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux programmes par cycle et de la nouvelle mouture du Brevet, les enseignants :

- Doivent d'une part enseigner les compétences et les connaissances inscrites dans leurs programmes et peuvent choisir d'évaluer leurs élèves selon un niveau de maîtrise ou une note dans le cadre des bilans périodiques (nouveaux noms des bulletins trimestriels).
- Doivent par ailleurs, positionner leurs élèves selon un niveau de maîtrise (insuffisant, fragile, satisfaisant, très satisfaisant) pour chacun des 8 domaines du socle à la fin du cycle 3 en 6ème et à la fin du cycle 4 en 3ème.

L'ensemble des représentants de l'administration ont été très clairs sur le fait que le bulletin trimestriel d'une part et le bilan de fin de cycle d'autre part, constituaient deux modalités d'évaluations distinctes : l'une évalue le travail de l'élève, ses acquisitions et ses progrès dans

chaque discipline (bilan périodique) l'autre positionne l'élève selon un degré de maîtrise des 8 domaines du socle à la fin de chaque cycle (bilan de cycle).

Nous avons donc demandé des précisions quant aux modalités de saisie des bilans périodiques et des bilans de fin de cycle.

### **Concernant les bilans périodiques :**

- Le champ « compétences et connaissances travaillées » doit être complété sans quoi la bascule technique ne pourra pas se faire. Le SNES-FSU a dénoncé l'absurdité de l'empilement dans cette case de tout ce qui avait été travaillé, empilement qui ne fait sens ni pour les élèves ni pour les parents et a dit qu'il s'agissait d'un travail redondant par rapport à la saisie du cahier de texte. L'administration en a convenu et préconise le choix d'un ou deux éléments dans le menu déroulant de Pronote, voire la création d'un champ propre à remplir par l'enseignant.

Rappelons que le Snes FSU appelle les collègues à indiquer « voir cahier de texte numérique » dans cette rubrique.

- Le champ progrès et acquisitions de l'élève s'assimile à l'ancienne rubrique « commentaires » des bulletins précédents, l'administration ayant toutefois insisté sur l'importance de détailler le commentaire.

- L'administration a confirmé le choix pour les enseignants de noter l'élève avec une moyenne ou de le positionner selon un niveau de maîtrise dans leurs disciplines respectives.

Voici les liens vers les textes règlementaires concernant ce point : [cliquer ici](#) (site du ministère) ou encore [ici](#) (Circulaire de rentrée n°2016-058 au I - 1 fin du paragraphe) ou encore [là](#) (Arrêté du 31 décembre 2015 annexes 2 et 3)

- Concernant les champs AP, EPI et Parcours, le SNES-FSU a dénoncé un procédé de contrôle du travail des enseignants, les heures dévolues à ces dispositifs étant incluses dans les horaires disciplinaires et faisant donc déjà l'objet d'une mention. Dans certains établissements, ces champs seront pré-remplis par l'équipe de direction, à charge pour les enseignants de préciser l'implication de leurs élèves. Il ne s'agit pas d'une consigne académique, et d'autres établissements laisseront aux enseignants la responsabilité du descriptif de chaque projet ou action pédagogique ou interdisciplinaire en plus des appréciations sur chaque élève. A nouveau, le SNES-FSU a dénoncé la charge de travail représentée par une telle saisie pour des enseignants du second degré qui ont sous leur responsabilité un nombre d'élèves bien plus important que dans le 1<sup>er</sup> degré.

Le SNES-FSU a lancé un appel national au boycott de tous ces nouveaux champs du bulletin, boycott qui n'entraînera pas de blocage technique de la bascule du logiciel de saisie des bulletins vers le LSU ( [le tract](#)).

### **Concernant le bilan de fin de cycle :**

- L'administration a insisté sur le fait que le positionnement de l'élève selon son niveau de maîtrise dans les 8 domaines du socle devait s'effectuer dans le cadre d'une discussion collégiale et en aucun cas par le biais d'une synthèse d'évaluations de micro-compétences telle que la propose le logiciel Pronote.

- Cette discussion collégiale peut s'effectuer dans le cadre du conseil de classe de fin d'année des 6èmes et des 3èmes ou en amont de celui-ci : cette année, le positionnement se fera pour les élèves de 3ème et de 6ème uniquement au regard de l'année écoulée, les élèves n'ayant pas accompli le cycle redéfini par les nouveaux programmes.

- Le SNES-FSU est intervenu pour demander que les conseils de classe repartent bien du socle et de ses domaines pour positionner les élèves en fin de cycle. Il ne s'agit pas d'agrèger les éléments d'évaluation que l'élève a eu durant les trois ans du cycle, mais bien d'apprécier au troisième trimestre du fin de cycle, le positionnement final de l'élève au regard des huit domaines.

Voici le lien vers les fiches Eduscol qui détaillent :

- [Le référentiel des attendus de fin de cycle 3](#)
- [Le référentiel des attendus de fin de cycle 4](#)

Enfin, une discussion s'est engagée à propos du nouveau Brevet ([texte de référence ici](#) et [fiche Eduscol là](#))

- Les syndicats de la FSU ont dénoncé la transposition en points des niveaux de maîtrise du socle : un élève ayant acquis le socle aura en effet, selon la transposition, déjà accumulé au moins 320 points sur les 700 du Brevet. De ce fait, les épreuves terminales sont complètement minorées en importance alors qu'elles impliquent un gros travail de préparation pour les enseignants et les élèves. Le SNEP a rappelé l'action en cours concernant la réintroduction de 100 points dans les épreuves terminales de façon à rééquilibrer le poids de l'examen.

La réponse de l'administration est qu'il y a bien un changement de philosophie concernant le brevet qui se fonde désormais davantage sur l'acquisition du socle de la scolarité obligatoire que sur une évaluation terminale des disciplines. A ce propos, il ne s'agit plus pour les enseignants de préparer les élèves au Brevet, mais bien à la poursuite d'étude au lycée !

- Concernant l'épreuve orale sur 100 points qui doit être organisée à l'interne des établissements, le SNES-FSU a pointé le désarroi des collègues vis-à-vis de la définition de l'épreuve qui permet à tout élève de présenter ce qu'il veut en lien avec n'importe quel enseignement ou activité effectuée dans le cadre de l'établissement.

L'administration a confirmé cette possibilité et la nécessité pour les enseignants d'évaluer l'élève quel que soit le contenu présenté : elle a rappelé qu'une grille académique d'évaluation avait été adressée aux établissements pour guider les enseignants dans cette évaluation. Tous les établissements n'ayant pas communiqué cet outil à leurs équipes, Le SNES-FSU a demandé qu'un nouvel envoi puisse être fait.

**Pour conclure la question de l'orientation** et de l'intégration d'Affelnet au Lsu a été abordée ([informations supplémentaires ici](#))

Le Logiciel Affelnet ne connaîtra que peu de modifications, il a été configuré pour pouvoir retranscrire en points les moyennes comme les positionnements par niveau de maîtrise. Il ne procède qu'à l'affectation, la décision d'orientation revenant au conseil de classe de fin d'année, comme les années précédentes.

Ce groupe de travail s'est conclu par une demande réitérée du SNES-FSU que l'administration communique sur l'ensemble de ces points non pas seulement aux chefs d'établissement mais bien aux enseignants eux-mêmes, afin que soient clarifiés les questions qui suscitent des controverses dans les établissements actuellement : liberté pédagogique des enseignants garantie dans le choix d'une évaluation par note ou par niveau de maîtrise, concertation collégiale pour le positionnement de l'élève sur les 8 domaines du socle commun de connaissance de compétences et de culture.

Tout au long de la discussion, l'administration a convenu que la philosophie induite par les logiciels type Pronote, proposant un positionnement par micro-compétences tout au long de l'année pour la production d'une moyenne pour le bilan de cycle, allait à l'encontre de l'esprit du nouveau socle et des programmes.

